

L'écho des Chageoyeux



Chagey
Genéchier

Janvier 2024
N°8

Le mot du maire



Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, je souhaite la bienvenue à notre nouvelle secrétaire, Alexandra, qui a pris ses fonctions en septembre pour remplacer Magaly, que je remercie chaleureusement pour ces 3 années passées à la commune, nous avons très bien travaillé ensemble et je lui souhaite une bonne continuation dans sa carrière.

Bienvenue également à Mélanie, notre nouvel agent d'entretien, qui a assuré le poste depuis la rentrée scolaire de septembre.

Merci à toutes les deux pour votre implication et votre sérieux chaque jour.

Dans la continuité de 2022, nous avons consacré l'année 2023 à entretenir notre village et nos routes, à réparer notre patrimoine (cimetière, fontaines, bâtiments, ...) et à améliorer nos services tel que le ramassage des ordures ménagères ou l'affichage dans le village.

En 2023, la préfecture a finalisé son PPI (Plan Particulier d'Intervention) en raison du risque de rupture du barrage de Champagny.

Chagey est directement concerné car nous sommes situés le long de la Lizaine et en cas de rupture, une partie du village serait impactée par la vague de submersion.

Cependant, en complément de ce PPI, nous devons élaborer en 2024 notre propre plan d'intervention interne au village, appelé PCS (Plan Communal de Sauvegarde). Cela fera l'objet d'une présentation à l'ensemble des habitants de Chagey en cours d'année.

En 2023, nous avons réalisé une pré-étude sur la rénovation thermique des bâtiments communaux avec l'aide du SIED70 et nous allons poursuivre cette démarche par une étude et une programmation plus détaillées. Nous avons choisi le bureau d'étude BEE de Belfort pour nous accompagner jusqu'à la phase de consultation à la fin de l'année.

L'année 2024 sera également la clôture de notre diagnostic assainissement, appelé SDA (Schéma Directeur d'Assainissement). Nous aurons une vision complète de l'état de notre réseau collectif des eaux usées et nous pourrons, suivant nos moyens, intervenir dans les zones les plus sensibles.

Au sujet de la création de l'épicerie participative, le local initialement prévu était l'ancienne cure, mais cela n'a pas été possible.

L'épicerie se situera donc dans les anciens vestiaires du stade qui sont en cours de rénovation. Malgré ce changement de local très tardif, la mobilisation de nombreux bénévoles de l'association "L'Achat Joyeux" a permis de réaliser des gros travaux rapidement.

Je remercie très sincèrement l'ensemble de ces volontaires pour leur disponibilité et leur sérieux. La municipalité soutiendra financièrement ce projet. Nous espérons que cette épicerie ouvrira enfin ce printemps.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2024 avec toujours plus de bons moments conviviaux.

Nicolas Jouffray



Sommaire

En couverture : peinture de Bernard Clouet

Le mot du maire	2	Patrimoine.....	13
Recensement 2024.....	3	Manifestations culturelles.....	14
Le budget	4	Comité des fêtes.....	15
Les travaux.....	5	Nos artisans.....	17
Vie du village.....	6	Agenda.....	17
Notre école	8	Interventions Gendarmerie.....	18
Environnement.....	10	État civil.....	19
Épicerie participative.....	12	Infos pratiques	20

Recensement 2024



à compter
du 18 janvier 2024.

En 2024, Chagey réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Un courrier a déjà été déposé dans votre boîte aux lettres. Un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une **notice d'information** soit dans votre boîte aux lettres si votre nom figure sur celle-ci, soit en mains propres.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser.

Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.



Iris Deslandes

vosre agent recenseur

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre agent recenseur pour vous recenser en ligne
à compter du 18 janvier 2024.

Il vous sera possible également de venir enregistrer votre questionnaire à la mairie.
Pour cela, appeler le
03 84 56 80 16 pour connaître les permanences ou prendre RDV.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 22 janvier ?

Contactez la commune : mairie.chagey@wanadoo.fr ou 03 84 56 80 16

Pour toute autre information concernant le recensement dans notre commune, vous pouvez aussi contacter :

Jean-Paul Even coordonnateur communal : jpeven07@gmail.com

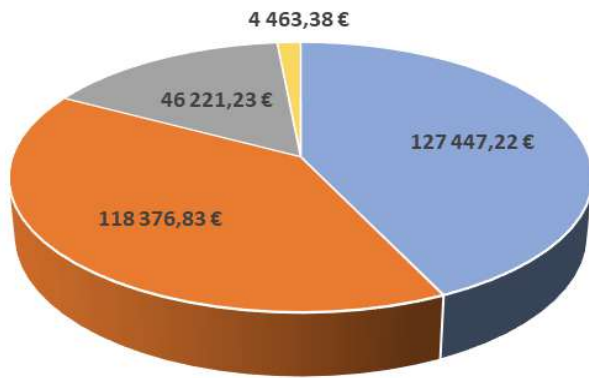


Le budget

Nous vous présentons le budget de la commune arrêté au 18/12/2023. Le budget de l'assainissement a été intégré dans le budget communal au 01/01/2023.

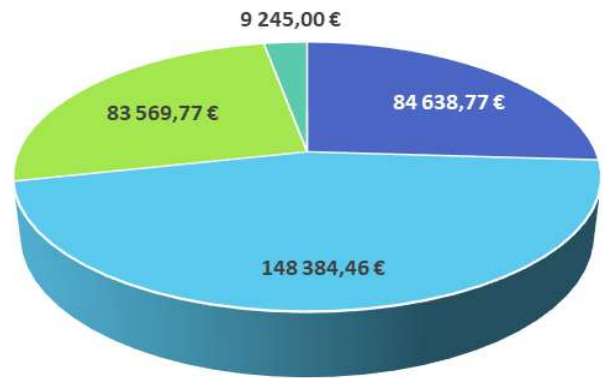
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses 2023



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges gestion courante
- Charges financières

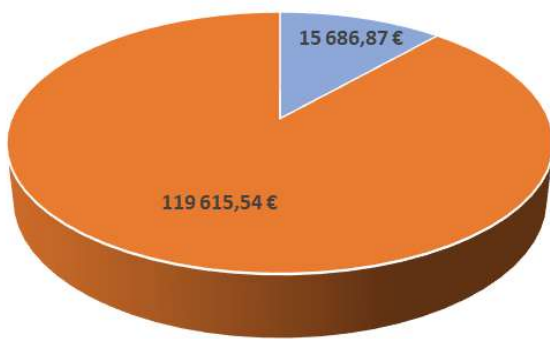
Recettes 2023



- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits gestion courante

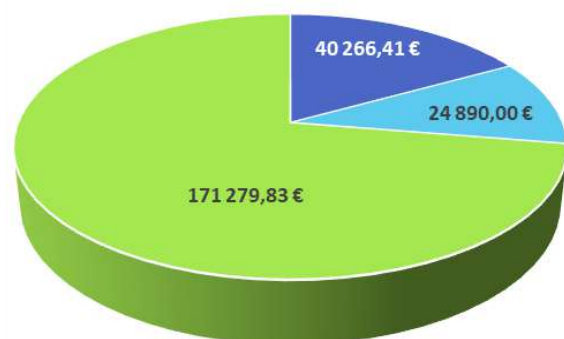
SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses 2023



- Remboursement du capital de l'emprunt
- Immobilisations et opérations patrimoniales

Recettes 2023



- Dotations
- Subventions obtenues
- Excédent de fonctionnement



Les travaux



► Travaux d'aménagement et d'entretien :

– Fauchage et entretien des espaces verts	9 288 €
– Remplacement des vitrines d'affichage	2 300 €
– Rénovation d'une fontaine	500 €
– Rénovation du mur du cimetière	23 893 €
– Achats de matériel et d'outillage	2 909 €

► Travaux dans les bâtiments publics :

– Remplacement de la porte d'entrée de la 3ème salle de classe	2 504 €
– Diagnostic Radon dans les écoles	2 488 €
– Entretien des bâtiments	344 €
– Travaux dans les vestiaires	6 227 €

► Travaux de voirie :

– Entretien de la voirie	6 311 €
– Réparation voirie rue du Verdey	2 741 €
– Création d'une aire de retournement rue des étangs	7 040 €
– Réfection du chemin forestier	32 465 €

► Patrimoine :

– Achat d'une parcelle forestière	47 150 €
-----------------------------------	----------

Principaux travaux prévus pour l'année 2024

Rénovation des trottoirs de la grande rue, à la sortie du village direction Luze au printemps

Finalisation du Schéma Directeur d'Assainissement

Rénovation du toit de l'église au printemps

Rénovation des panneaux signalétiques

Sécurisation de la cour de l'école primaire

Rénovation de quelques allées du cimetière

Poursuite de l'étude thermique des bâtiments municipaux

Rénovation d'une fontaine

Finalisation des travaux dans les vestiaires

Réflexion sur la sécurité routière

Aménagement d'un préau dans la cour de l'école maternelle

Clôture du terrain communal aux abords du stade



La vie du village ...

L'année 2023 a été le théâtre de quelques mouvements au sein de l'équipe des employés communaux, notamment au cours du second semestre.

Ainsi, **Norbert BARTHELEMY**, Chageoyeux bien connu au village a commencé à travailler début juillet. Il assure l'entretien des espaces verts, ainsi que les divers travaux nécessaires dans une commune.

Il remplace momentanément **Gaston RAVEY**, qui prend soin de sa santé.



Mélanie TOURNIER, fille de Jean-Michel et Véronique TOURNIER, également installés à CHAGEY depuis de nombreuses années, s'occupe de l'entretien des locaux de l'école primaire, de la mairie et de la salle Georges Brassens, en remplacement de **Mathilde REINHART**, actuellement en congé parental.



Depuis septembre, le secrétariat de mairie est occupé par **Alexandra MORCELY**, originaire de La CHAPELLE SOUS CHAUX.

Cette dernière prend la suite de **Magaly VINCENT**, qui a fait le choix de poursuivre son activité à la mairie de BART.



Du 14 au 27 novembre, Alexandra a eu la gentillesse d'accueillir Rachel, une personne en période de reconversion professionnelle, afin de partager sa nouvelle expérience du métier de secrétaire de mairie.

Le rôle de chacune de ces personnes est indispensable au quotidien dans la vie de la commune et nous les remercions chaleureusement pour leur sourire, leur disponibilité et leur professionnalisme.

Cérémonie du 11 novembre



Le petit marché de Chagey

Malgré quelques éditions où peu de commerçants étaient présents, notre marché mensuel poursuit son « petit bonhomme de chemin »...



Suite au succès de la vente de vin chaud par **l'ACLACE** en décembre 2022, l'association **l'Achat Joyeux** a installé une « buvette » sur les récents marchés. Le but était d'y créer des moments de convivialité, mais aussi de recueillir « quelques sous » pour aider au bon fonctionnement de l'association. Ce double objectif a été atteint grâce à la vente de boissons chaudes ou froides et de pâtisseries faites maison. Les nombreux dons d'habitants du village à l'Achat Joyeux ont également contribué à l'organisation d'une « brocante » sur deux marchés qui a bien fonctionné également.

Nous lançons donc un appel aux autres associations pour poursuivre la présence de ces « buvettes ».

Alors si vous êtes membres d'une association du village et si vous êtes partants pour installer une « buvette » un dimanche matin sur le petit marché dès la reprise au printemps prochain, n'hésitez pas à contacter la mairie !



Repas des aînés

Le **samedi 18 novembre à midi**, les **Aînés du village** se sont retrouvés avec grand plaisir à la **salle Georges Brassens** à l'occasion du traditionnel **repas du CCAS**.



Monsieur le Maire et de nombreux membres du **conseil municipal** et du **CCAS** ont eu la joie d'accueillir quatre-vingts convives environ pour une journée pleine de gourmandises et de convivialité.

Le menu, préparé par la société **Malugani**, a flatté les papilles de chacun, avec une dégustation de délicieux plats « faits maison » de l'apéritif au dessert.

Pour le plaisir des yeux, les tables avaient été mises en valeur grâce aux décorations aux couleurs de l'hiver réalisées par les dames de l'**Association Féminine de Chagey**. Nous les félicitons pour leur belle créativité et nous les remercions chaleureusement pour cet investissement.

Tout au long de l'après-midi, les amateurs de danse ont pu se faire plaisir au rythme des chansons interprétées par Adeline d'**Evidence Animation**. L'animatrice a également créé une ambiance « cabaret » en portant de jolies tenues colorées et en partageant sa passion pour les succès de Dalida.



Avant que cette belle journée ne s'achève, les doyens du village ont été mis à l'honneur. Le CCAS a ainsi offert un bouquet de fleurs à **Mme Pierrette WATRY** (née en 1933) et **M. Marcel SOYARD** (né en 1931) a reçu une bouteille de vin.

Merci aux membres du **CCAS** et du **conseil municipal** pour leur aide précieuse à la préparation de ce beau moment de partage.

Rendez-vous en 2024 !



Cours d'informatique

Les ateliers gratuits continuent : ils ont pour but de vous guider dans vos démarches administratives et de mieux maîtriser l'outil informatique.

Pour tous renseignements, veuillez contacter Mme FLORIN au 07 85 63 58 76



La vie de notre petite école

Cette année, notre école compte 34 élèves, 18 en classe maternelle avec Brigitte et maîtresse Odile, 16 en classe élémentaire avec maîtresse Elodie.

Plusieurs activités pédagogiques et culturelles ont été proposées à nos petits élèves depuis la rentrée :

La coopérative scolaire leur a offert le spectacle « Patapoum et Célestine », joué par la compagnie des 3 Chardons ; une belle histoire d'amitié.

Les enfants ont par ailleurs assisté au spectacle de fin d'année « Noël dans les tuyaux », offert par la municipalité.



Sortie en forêt dans le cadre du futur projet d'école « École dehors », envisagé par les deux enseignantes.



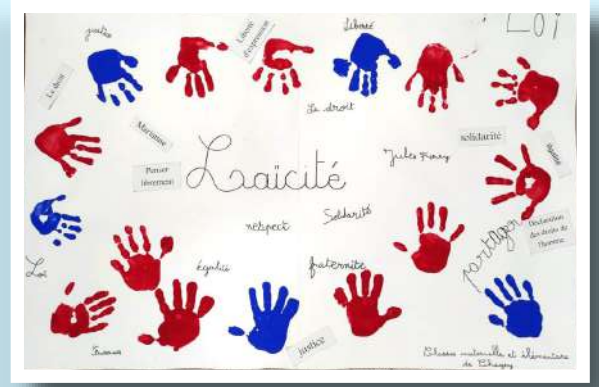
Gôûter traditionnel d'Halloween !

Les feuilles ramassées en forêt ont fait l'objet d'un atelier d'arts plastiques. Bravo les artistes !





Réalisation d'une affiche collective à l'occasion de la journée de la Laïcité.



Merci aux parents pour les délicieux gâteaux décorés avec talent !



Comme chaque année, nos élèves ont participé à la course du muscle du Téléthon ; une belle action solidaire.



Avec l'aide des enseignantes et des mamans représentantes de parents d'élèves, les enfants ont réalisé de « chouettes créations », vendues aux familles au profit du Téléthon.



La veille des vacances, le Père Noël est passé dans les deux classes !



Avec sa hotte bien garnie de livres et de chocolats, il a reçu, bien évidemment, un accueil très chaleureux !



Environnement



Tout d'abord le froid, mais aussi le stock naturel de nourriture s'amenuise, la durée de la nuit où les températures sont les plus froides augmente, la durée du jour nécessaire aux oiseaux pour rechercher de la nourriture diminue.

Mais que doit-on leur donner à manger ?

Les oiseaux de la mangeoire sont en grande partie insectivores à la belle saison et deviennent granivores l'hiver.

L'été, ils se nourrissent des insectes les plus nombreux. Ils jouent donc un rôle crucial de régulateur d'explosions démographiques chez certaines de ces bestioles, limitant ainsi les dégâts au potager. Nourrir les oiseaux l'été, c'est perturber l'équilibre naturel mis en place par Dame Nature.

La période de nourrissage se fait donc entre les premières gelées et la fonte des neiges, selon les régions et les années entre mi-novembre et mi-mars.

Préférez les graines bio et locales : orge, millet, blé, flocon d'avoine **mais le tournesol est la graine idéale** : elle est riche en lipides et en acides aminés. C'est aussi un emballage anti-squat comme elle nécessite d'être décortiquée, souvent l'oiseau s'éloigne de la mangeoire pour effectuer ce travail minutieux, permettant à d'autres de se nourrir.

La coque de la graine de tournesol est un emballage anti-humidité : les graines jonchant le sol sont protégées de l'humidité et se gâtent moins vite, laissant la possibilité aux oiseaux qui mangent à terre d'en profiter.

Les noix et les noisettes sont particulièrement riches en graisse (ce n'est pas pour rien que l'on en fait de l'huile) et conviennent donc parfaitement bien aux hôtes de nos jardins. Entières pour le pic et la sittelle, concassées mais non triées pour les autres oiseaux.



La mangeoire idéale dans votre jardin, c'est votre jardin : des haies diversifiées aux baies comestibles présentes tout l'hiver que l'on partage avec les hôtes (sorbiers des oiseleurs, sureau noir, fusain d'Europe, églantier, houx, lierre, épine vinette, aubépine, prunellier); des tas de bois abritant une foule d'insectes; un tapis de feuilles que les merles brasseront tant que la neige ne l'aura pas recouvert et les restes de floraison des plates-bandes de fleurs regorgeant encore de graines. Pour les fruits, des pommes et poires flétries déposées au sol feront le bonheur des merles et des grives.

Les boules de graisses industrielles sont souvent pointées du doigt. En effet, elles peuvent contenir trop de graisses animales ou des additifs déconseillés. Vendues dans des filets plastiques, ces boules deviennent un piège mortel pour les mésanges et les sittelles qui risquent de s'y emmêler les membres et de se les fracturer.

Bon nombre d'aliments sont aussi à bannir. Ne donnez pas vos restes alimentaires, trop riches en graisse, sel et sucre, ils dérèglent le métabolisme des oiseaux. Pas de pain non plus, il gonfle dans leur appareil digestif leur donnant l'impression de satiété alors que le pain est peu nourrissant.

La mangeoire

Il est nécessaire d'installer votre mangeoire à **au moins 1,50 m du sol avec des alentours bien dégagés**.

La compétition entre oiseaux, la transmission de maladies, l'attraction des prédateurs... sont autant d'arguments en faveur de **points de nourrissage multiples**, permettant de rendre plus discrète l'opération et limitant les désagréments de la promiscuité. Optez pour un modèle simple, en bois de préférence avec une trémie pour protéger les graines des intempéries. **Nettoyez régulièrement vos mangeoires et abreuvoirs**, utilisez une brosse, de l'eau, du savon noir ou de Marseille. Il est important de porter des gants lors de cette opération. De même n'effectuez jamais le nettoyage dans votre cuisine mais préférez un évier de garage ou à l'extérieur dans une baignoire.

L'eau

N'oubliez jamais de donner à boire aux oiseaux dans des petits ramequins toujours propres (à renouveler tous les matins en cas de gel).

Profitez de cette pause hivernale pour observer et reconnaître nos hôtes à plumes.

Qui n'a jamais rêvé d'être un oiseau ?



Pic épeiche



Mésange charbonnière



Verdier d'Europe



Rouge-gorge



Chardonneret



Pinson des arbres



Pinson du nord

RESSOURCERIE DE LA DECHETERIE D'HERICOURT

Vous pouvez y déposer des petits objets et de l'électroménager en bon état
HORAIRES D'HIVER : **lundi 13h30-17h mardi au samedi 9h-12h et 13h30-17h**
HORAIRES D'ETE : **lundi 13h30-18h mardi au samedi 9h-12h et 13h30-18h**



Nouvelles de l'Achat Joyeux, notre future épicerie participative.

Vous avez appris dans le dernier numéro de *l'Écho des Chageoyeux* que la commune nous avait proposé le bâtiment des anciens vestiaires de foot pour l'installation de la future épicerie participative.

Les travaux avancent à grands pas grâce à une équipe de bénévoles dévoués et à la municipalité qui finance les matériaux.



Le toit en fibrociment qui contenait de l'amiante a été démonté, les plaques emballées et transportées à la déchetterie de Pusey. Le bâtiment a aujourd'hui un nouveau toit métallique.

Les poteaux soutenant le toit de la terrasse côté stade, très abîmés, ont été remplacés, et des fenêtres ouvertes dans le mur côté rivière.



À l'intérieur, les revêtements muraux qui étaient pourris par l'humidité ont été enlevés ainsi que le carrelage du sol. Toute l'installation électrique est en voie d'être complètement refaite, les murs vont être isolés et un nouveau carrelage posé par terre. Il est prévu de remplacer les fenêtres côté rue du fourneau. Une réflexion sur le futur système de chauffage est en cours.



Nous avons reçu beaucoup de dons de meubles qui ont déjà été repeints et sont prêts à être installés, ainsi que des matériaux et d'autres équipements tels ordinateur, pèse-produits, congélateur...

Le Conseil d'administration de l'Achat Joyeux qui pilote ce beau projet, remercie **vivement l'équipe « travaux » gérée par Gaby Busatto**, ainsi que les habitants de Chagey qui ont fait des dons de matériaux et d'équipements.

Au Petit marché de Chagey, des membres de notre association ont tenu à plusieurs reprises une

buvette et un étal « brocante » afin de collecter de l'argent pour financer le projet.

Nous avons ainsi déjà récolté environ 1 000 €. Un grand merci aux habitants de Chagey pour leurs dons d'objets à revendre.

L'assemblée générale de l'association l'Achat Joyeux, à laquelle tous les adhérents sont convoqués, aura lieu le **19 janvier 2024 à 20H** dans la 3ème salle de classe de l'école primaire.

Pour tout renseignement sur l'association vous pouvez nous contacter via notre messagerie : lachatjoyeux@gmail.com



Patrimoine

L'église Saint Martin : poursuite de l'appel aux dons avec la Fondation du Patrimoine



Avec l'aide de la Fondation du Patrimoine, nous pouvons espérer obtenir des aides allant jusqu'à 80% du coût total (subvention de l'État, de la Région et du Département). Les 20% restants (environ 10 000 €) seraient couverts par de l'autofinancement.

La collecte de dons est organisée directement par la Fondation du Patrimoine et a débuté cet été. Cette fondation accompagne de tels projets "pour trouver des financements publics et privés afin que notre patrimoine culturel devienne opportunité d'emploi, de découverte, d'éducation et de lien".

Vous pouvez toujours soutenir ce projet !

En allant sur le site www.fondation-patrimoine.org

Lien direct par QR code ci-contre



Réfection du mur du cimetière



L'association AIIS a rebâti un mur qui était fortement dégradé sur plusieurs mètres dans l'angle situé en bas à gauche du cimetière.



Commission Patrimoine

Un point sur les travaux de la **fontaine rue du fourneau**.

Première étape : malgré l'état de détérioration des pierres, les travaux de préparation ont bien avancé.

La deuxième étape consiste en un coffrage et un coulage de béton pour assurer l'étanchéité des deux bacs d'eau, ensuite réfection des joints de pierres du mur entourant la fontaine.

Les difficultés rencontrées dues aux intempéries (pluie ou froid) ont contraint l'équipe à arrêter les travaux. Ceux-ci reprendront dès ce printemps.



Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues !

Panneaux d'affichage

Quelques nouveaux panneaux d'affichage ont été placés dans le village par l'employé communal et l'adjoint aux travaux.

Ci-dessous dans la rue de Châlonvillars



Manifestations culturelles

L'ACLACE : L'Association Chagey Luze ...

...Animations

(Observation, concert, Rencontres)



...Culture

(Patrimoine, science, histoire, Musique)

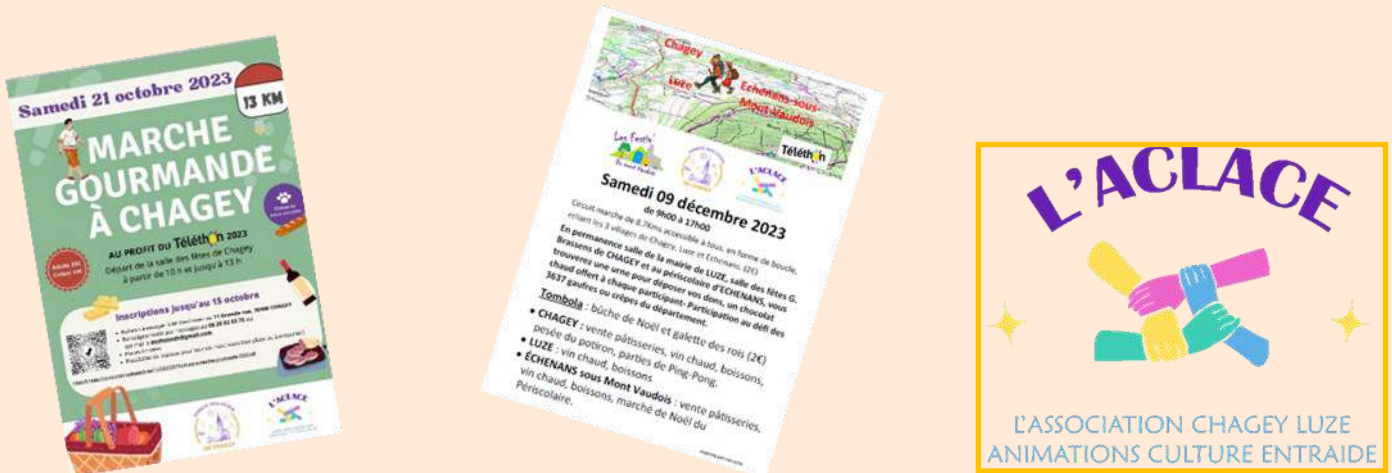
1000€ remis à la fondation du patrimoine pour la rénovation de l'Église Saint Martin de Chagey



..Entraide

(Marches et animations au profit du Téléthon)

5768€ remis à L'AFM TELETHON avec l'aide du Comité des fêtes de Chagey et des Festiv' du Mont Vaudois



Le comité des fêtes



Le comité des fêtes a soufflé cette année ses **40 bougies** en toute simplicité. Nous voilà donc reparti pour 40 nouvelles années, voire plus, de manifestations en tout genre.

Pour ce faire, nous serions ravis d'accueillir de nouveaux membres au sein de notre association.

Si vous avez l'âme bénévole et associative, si vous aimez divertir les autres et vous divertir, n'hésitez pas à nous contacter, ce sera un grand plaisir de vous compter parmi les nôtres.



Le comité des fêtes est aussi fier d'avoir participé au Téléthon qui a été un énorme succès (5768 € récoltés) notamment grâce à la première marche gourmande qui sera reconduite cette année.

Nous vous donnons rendez-vous en 2024 pour de nouvelles aventures : le calendrier des manifestations du comité des fêtes et des autres associations est d'ailleurs disponible sur Panneau Pocket et mis à jour régulièrement, chaque rendez-vous est annoncé sur cette application et sur les nouveaux panneaux d'affichage en cours de remplacement.

Nous vous remercions de votre fidèle participation à nos manifestations et nous vous souhaitons une belle année festive 2024 !



Téléthon 2022

Rectificatif...

Un oubli concernant le **Téléthon** a été remarqué dans l'écho des Chageoyeux de janvier 2023...

En plus des 3800 euros récoltés par le comité des fêtes et autres associations de Chagey, Luze et Échenans, les actions menées par l'association **ACO danse** ont également permis de recueillir 1398 euros.

Championnat de France d'équitation 2023 : un Chageoyeux se distingue !



Romain Vitte, 25 ans, a brillamment participé au Generali Open de France (Championnats de France d'équitation) qui s'est tenu du 22 au 29 juillet près d'Orléans.

En effet, son équipe duo mixte a obtenu la médaille de bronze dans la discipline « Ride and Run » ce qui représente un évènement majeur dans la vie d'un cavalier.

Nous lui adressons nos plus **vives félicitations** !



La marche du Comité des Fêtes :

Le 3 septembre : au Mont Vaudois avec la visite du Fort !

Rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes à 8 h30. Chargement des sacs et glacières dans la voiture-repas.

Les effectifs vont varier tout au long de la journée plus encore que les dénivelés (petit questionnaire en fin de compte-rendu sur le nombre de participants). Départ de la marche à 9 heures en direction du Haut des Champs.

Nous traversons le petit bois en direction de Luze et de la piste cyclable. Elisabeth nous quitte à la sortie de Luze.

Nous rejoignons l'hippodrome et Claude nous rejoint sur le parking de l'ancienne déchetterie. J'abandonne le groupe pour aller chercher la voiture repas pendant que l'ascension vers le fort commence par le chemin empierré.

Alain, notre guide, nous attend à l'entrée du fort alors que Murielle, Annie, Jérémy et Géraldine nous ont rejoints en voiture ou à vélo. Nous sommes alors 17 participants. Hervé nous abandonne avant le repas que nous prenons dans une salle ouverte avec soleil et vue sur la cour du fort.



Deux heures de visite nous attendent avec les commentaires savants d'Alain qui nous communique sa passion pour le fort : démonstration du fonctionnement du pont-levis, boulangerie (photo), poudrière, salles souterraines, citernes, chambrées, batteries ... Depuis les remparts, nous avons la chance d'apercevoir les sommets alpins enneigés. Vers 16 heures, nous entamons la descente par le versant Échenans. Six personnes repartiront avec les voitures ou vélo.

Nous dégustons quelques prunes pour le dessert chapardées dans un verger et nous regagnons Chagey par la petite route.

Cette journée très agréable et enrichissante se termine par un barbecue chez l'habitant avec moitié moins de participants qu'au repas de midi. Petit questionnaire : Quel est le nombre de participants ?

Au départ :

Au repas de midi :

Sur le chemin du retour :

Au barbecue :

Jean-Michel Ringenbach

Sortie Mycologique du 7 octobre

Pour la deuxième année la **Société d'Histoire Naturelle du Pays du Pays de Montbéliard** a inscrit à son calendrier la sortie mycologique de Chagey.

Suivis d'une trentaine de participants, Daniel Prudhon et Bernard Binetruy nous ont conduits dans la forêt sur un coteau situé au nord. Malgré un automne particulièrement chaud, nous avons tout de même ramassé environ 70 espèces différentes.

A l'issue de cette sortie nous avons profité des connaissances, de l'expertise de Daniel et Bernard dans la cour de la cure et le pot de l'amitié a clôturé cette belle après midi.



Œuf d'Anthurus d'archer ou champignon pieuvre



Artisans chageoyeux



Dans ce nouveau numéro, ce sont nos boulangers que nous avons souhaité mettre à l'honneur.

Sébastien SARRE a repris la boulangerie de notre village en juillet 2001 et depuis une quinzaine d'années il y poursuit sa carrière en compagnie de **Mickaël FOURNIER**.

C'est dans le laboratoire attenant au magasin, agrandi et restauré petit à petit, que Sébastien accomplit chaque jour avec passion les gestes du boulanger, pour le plus grand plaisir des Chageoyeux, mais également de nombreux habitants des villages environnants. Au quotidien, la boulangerie propose ainsi des pains traditionnels, mais aussi des pains spéciaux, des pâtisseries individuelles, des viennoiseries, des sandwiches et autres « snacks » salés. Il est également possible de passer commande pour les petites et grandes occasions de succulents

gâteaux à partager ou autres pièces montées... mais les spécialités qui sont à l'origine de la bonne renommée de Sébastien restent ses succulents « **gâteaux de fête** » appréciés tout au long de l'année et ses **galettes des Rois** frangipane ou pistache griottes dégustées au moment de l'Épiphanie...

Pour satisfaire les papilles exigeantes de ses clients et dans une démarche éco-responsable, Sébastien utilise des matières premières de qualité et issues de la production locale, notamment les farines élaborées au **Moulin Gheerbrant** de Frahier et Chatebier et les œufs issus de la **GAEC du Grand Champ** à Vauthiermont.

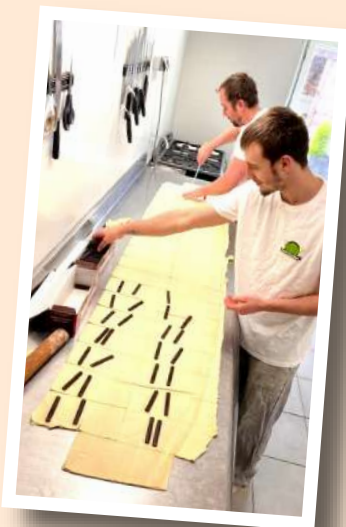
Au fil du temps, l'affaire s'est développée, la façade et la devanture du magasin ont été joliment rénovées et une seconde boutique a été ouverte à Essert en avril 2011, où Mickaël s'occupe de la vente des produits fabriqués à Chagey.

Dans un souci de service, des distributeurs de pain ont également été installés à Chenebier et plus récemment à Luze.

Pour mener à bien leur entreprise, Sébastien et Mickaël sont entourés de deux salariés, **Jordan** à la fabrication et **Lionel** à la vente au magasin, ainsi que d'un apprenti, **Lucas**.

Nous félicitons et remercions Sébastien, Mickaël et leurs collaborateurs qui participent activement à la vie du village.

Nous leur souhaitons d'exercer leur métier aussi difficile qu'indispensable de nombreuses années encore à Chagey !



A noter dans vos agendas

10 février

« Faites des jeux » Comité des fêtes
Suivi à 20h par un concert « Duo de guitares « WagDuo »

16 mars

Tournoi de tennis de table
ACO Tennis de table

17 mars

Tournoi de tarot
L'ACLACE

23 mars

Carnaval (Astérix)
Comité des fêtes

28 avril

Repas Paëlla
Société de pêche

2 juin

Marché aux puces
Comité des fêtes

23 juin

Concert Méricordes
L'ACLACE

10 août

Nuit des étoiles
L'ACLACE

Surveillez les panneaux d'information et PanneauPocket !



Interventions gendarmerie à Chagey



INFORMATION ÉLU
#PRÉSENTSPOURLESÉLUS
Commune de : 70116 CHAGEY

Période P-1	Janvier à octobre 2022
Période P	Janvier à octobre 2023



SÉCURITÉ ROUTIÈRE		
	P-1	P
Nombre total d'infractions	12	9
Dont infractions stupéfiants alcool	3	2
Total heures de sécurité routière	57	78
Nombre d'accidents corporels	1	1
Nombre de tués	0	0
Nombre de blessés	0	0

INTERVENTION		
	P-1	P
Nombre total d'interventions	14	20
Dont différends violences intrafamiliales	1	2
Dont accidents de circulation routière	2	10
Dont tapages	1	4
Dont divagations	0	0
Dont ivresses publiques et manifestes	0	0



DÉLINQUANCE		
	P-1	P
Nombre total d'atteintes aux biens	2	1
Dont cambriolages	0	0
Dont vols liés aux véhicules	1	0
Destructions et dégradations	0	0
Dont dépôts d'ordures ou déchets	4	0

PRÉVENTION		
	P-1	P
Actions de prévention en heures par gendarme	1	10

PRÉSENCE		
	P-1	P
Total heures par gendarme sur la commune	281	346



ST-0EV Version du 18-06-2021



COMMENT LIRE CE DOCUMENT ?



PÉRIODE

Correspond à une comparaison entre deux périodes identiques pour l'année -1 (P-1) et l'année en cours (P).

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Accidents corporels : accidents de la circulation routière qui survient sur une voie ouverte à la circulation publique, qui implique au moins un véhicule et provoque au moins une victime (personne nécessitant des soins médicaux).
Tués : personnes impliquées dans un accident de la circulation routière et décédées dans les 30 jours qui ont suivi.
Blessés : usagers nécessitant des soins médicaux.

INTERVENTION

Transport, constatations et mesures prises d'une patrouille de gendarmerie suite à son engagement d'initiative ou à la demande d'une personne.

DÉLINQUANCE

Atteintes aux biens : escroquerie, appropriation ou destruction d'un bien appartenant à autrui.

PRÉVENTION / PRÉSENCE

Prévention : ensemble des actions menées par les gendarmes visant à empêcher la commission ou la réitération d'un fait en s'appuyant sur la mise en œuvre de mesures actives et dissuasives.
Présence gendarme : nombre d'heures de service réalisées par les militaires de la gendarmerie sur la commune



État civil

NAISSANCES

- 13 mars Hortense BATALLA de Régis BATALLA et Delphine VIDET
16 avril Ayden BEURIER REINHART d'Alexandre BEURIER et Mathilde REINHART
8 septembre Victorine LE TRONG de Steven LE TRONG et Angélique SANCHEZ

BAPTEMES CIVILS

- 18 février Antoine KERAUDRAN-DORBEAU de Cécile DOENLEN et Cédric KERAUDRAN-DORBEAU
1^{er} juillet Frane HEIDET d'Adeline HEIDET
Wendie STEININGER d'Adeline HEIDET et Jérémie STEININGER
29 juillet Marco BAUMLER de Lucy MARTINEZ et Lucas BAUMLER
26 août Nolan BELTRAN de Julie et Adrien BELTRAN

MARIAGES

- 18 février Cécile DOENLEN et Cédric KERAUDRAN-DORBEAU
14 avril Elisabeth NOGUEIRA et Claude FACCHINI
25 mai Huguette SCORTEGAGNA et Pierre GANDIT
27 mai Doriane FERA et Frédéric RUEFFLY
10 juin Justine PIZZETTI et Maxime COULON
7 octobre Sébastien SARRE et Mickaël FOURNIER

DECES

- 8 janvier Aurélie PETITPRIN née TRIPOGNEY 40 ans
19 février Dominique COULON née WALTER 69 ans
25 février Jean-Marie SUTTER 77 ans
6 mars Gérard SIMONNOT 74 ans
5 septembre Alice GAINNET née SIKORA 88 ans
2 octobre Brigitte RUE née FLEURY 96 ans
6 novembre Elisabeth HENNEQUIN née HAHNLEN 90 ans
16 novembre Marcel JOLY 82 ans

Services *Retrouvez nos Food trucks sur le parking devant la salle des fêtes*



Pizzas à emporter de
17h30 à 21h
Le lundi des semaines
impaires
Tel : 06 22 10 00 24



Friture de carpe ou truite à emporter
à partir de 17h
Le 2^{ème} jeudi de chaque mois
Tel : 07 81 88 79 64



Les infos pratiques

Horaires du secrétariat de mairie

LUNDI _____	9h - 12h30
MARDI _____	9h - 12h30 / 13h - 16h 30
MERCREDI _____	9h - 12h
JEUDI _____	9h - 12h30 / 13h -16h30
VENDREDI _____	9h - 12h / 13h-16h30

Sur rendez-vous sauf urgence

MARDI _____	13h30 – 15h30	Nicolas JOUFFRAY
JEUDI _____	13h30 – 15h30	Nicolas JOUFFRAY

Permanence


MERCREDI _____	17h – 19h	Maire et adjoints
----------------	-----------	-------------------

Tél mairie : 03 84 56 80 16

Mail : mairie.chagey@wanadoo.fr

Voir aussi :

- mail avec les élus : echanges.mairie.chagey@free.fr
- application mobile : www.panneapocket.com
- site internet : www.chagey.fr
- Facebook : **Mairie de Chagey et Genéquier**

	Numéros d'urgence	
	SAMU	15
	Police.....	17
	Pompiers	18
Médecins de garde		3966
Pharmacie de garde		3237
Appel d'urgence européenne		112
Enfance maltraitée		119
Appel d'urgence Sourds et malentendants (sms)		114
Centre antipoison Nancy		03 83 22 50 50

L'AMRF (Association des Maires Ruraux de France) s'engage à lutter contre les violences intrafamiliales

Nos correspondants Élus Ruraux Relais de l'Égalité sont à votre écoute à Chagey

Janet Laine 8 rue du Temple

Hervé Desfossez 11 grande Rue



3919 Violences femmes info : ce numéro permet d'assurer une écoute et une information, et, en fonction des demandes, effectue une orientation adaptée vers les dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge.

Le **3919** n'est pas un numéro d'appel d'urgence.

NUMEROS ou ADRESSES UTILES

Syndicat des eaux Champagne : 03 84 23 17 92
Service astreinte : 07 77 82 92 43
Dépannage ENEDIS : 09 726 750 70

Animaux sauvages blessés-ATHENAS

366 chemin du Montceau 39570 L'ETOILE : 03 84 24 66 05

Maison de l'Enfant de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt : 03 84 36 60 65

Transport à la demande et Navettes Hôpital Trévenans-HERIVA

Réservations : 0 810 070 400
ou envoyer un mail à : hericourt@synergihp.fr

Assistantes maternelles :

Marie-Odile VITTE : 07 60 39 71 26
Cécile KERAUDRAN : 06 65 26 09 36
Gabrielle PIGUET : 06 21 73 24 00

Espace France Services

pour vous accompagner dans toutes vos démarches administratives numériques

Accueil à SAULNOT sur rendez-vous préalable uniquement.

Tel : 03.84.57.75.36
saulnotefs@gmail.com

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h30-18h
Mardi	9h-12h	13h-15h
Mercredi	9h-12h	14h-17h
Jeudi	8h30-12h	Fermé
Vendredi	9h-11h	14h30-18h